

**Diplôme de l'Ecole Européenne de Droit :**  
**Rapport Unité 4**



**FABRE Claire**  
**LAURENT Elodie**

**Année 2019 / 2020**

## Sommaire

Introduction .....	4
I – La genèse du projet .....	5
i- <i>La naissance de l'idée d'une enquête participative sur le sentiment européen</i> .....	5
ii- <i>Du format de podcast à celui de site web participatif</i> .....	5
II- Vers la réalisation du projet - choix techniques, logistiques et premières problématiques juridiques .....	6
A. La création et la mise en place des supports techniques .....	6
a. La création du blog.....	6
b. La réalisation des logos .....	8
c. Les outils de communications .....	9
B. La résolution des problématiques juridiques nécessaires au lancement du projet .....	9
a. Les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle (images utilisées, publications de contributions écrites, interviews vidéos) .....	9
b. La légalité des liens hypertextes.....	10
c. La protection des données personnelles .....	10
III- La réalisation du projet.....	11
A. Les actions et initiatives menées .....	11
a. Le sondage citoyen sur le sentiment européen.....	11
i- <i>Les visées de notre sondage citoyen général sur le sentiment européen</i> .....	11
b. Les actions jeunesse.....	14
c. Les actions de communication .....	15
d. Rédactions et collectes d'articles .....	16
B. Les actions et initiatives envisagées.....	17
a. Les projets non-concluants.....	18
b. Les projets en préparation .....	19
ii- <i>Coopération avec d'autres groupes de l'Unité 4 du DU ESL</i> .....	19
iii- <i>Webinaire de clôture avec les différents intervenants sur notre projet</i> .....	19
IV – Valorisation et exploitation de notre étude.....	20
A) La diffusion de notre projet .....	20
B) Renforcer l'accessibilité, une traduction en anglais nécessaire.....	21
C) La volonté de rédiger un rapport final .....	21
D) La volonté de poursuivre encore notre projet.....	21
V – Difficultés d'ordre général.....	22

<i>i. Les impacts multiples de la crise sanitaire liée au Covid-19.....</i>	22
<i>ii. L'investissement de deux personnes dans un projet d'ampleur .....</i>	22
Conclusion .....	23
Remerciements .....	24
Annexes et photos.....	26

## Introduction

« *Nous ne coalisons pas des Etats, nous coalisons des Hommes* », cette hautement célèbre citation de Jean Monnet apparaît comme étant la clé de voûte du projet que nous nous sommes proposées de mener durant toute cette année scolaire et civile et très certainement au-delà.

Le but de notre projet « The Voices of Europe » part d'un double questionnement : les Européens se sentent-ils Européens ? Et, que la réponse soit positive ou négative, pourquoi se sentent-ils ainsi ? Au-delà de ces problématiques pour le moins philosophiques, c'est surtout un questionnement sur notre propre ressenti qui nous a porté dans ce projet.

Nous sommes en effet deux étudiantes de l'Ecole Européenne de Droit ayant terminé notre et nos années Erasmus respectivement en Allemagne et en République d'Irlande. Nous nous sentons Européennes, cependant, lorsque nous nous sommes nous-mêmes interrogées à ce sujet, nous nous sommes aperçues que la réponse à donner à notre seconde question était bien délicate. Qu'est ce qui caractérise le fait de se sentir Européen ? Cela se réduirait-il à un simple constat géographique ou cela irait-il au-delà ? Mais surtout, un aspect de cette question déjà vastement traitée nous a particulièrement attiré : qu'en pensent les Européens eux-mêmes ? C'est bien à cette réalité pratique que nous avons eu à cœur de nous attacher.

En outre, c'est également de cet aspect que notre projet tient son nom, nous souhaitons faire entendre les « Voix de l'Europe » (« The Voices of Europe »).

Formellement « The Voices of Europe » a connu une profonde refonte et ce dès ses prémices. L'idée originelle d'un format de type « radio » nous paraissant difficile à mettre en place du fait de la crise sanitaire actuelle. Nous nous sommes alors rapidement tournées vers la création d'un site internet que nous avons personnellement développé et qui a constitué le support principal de notre entier projet. Le lancement du site s'est fait en parallèle avec un sondage général sur le sentiment européen, sondage réalisé par nos soins, tant dans sa forme que dans son contenu.

En sus et dans l'optique d'étoffer encore davantage notre étude sur le sentiment européen, nous avons ouvert en grand les portes de notre site pour lui permettre d'accueillir toutes contributions, qu'elles soient écrites, picturales ou cinématographiques, en lien avec le sentiment Européen.

Sur la fin, « The Voices of Europe » a également développé une portée plus pédagogique avec les premières vidéos de vulgarisation sur le fonctionnement de l'Union Européenne. Ce dernier aspect nous est apparu comme le moyen le plus facile de rendre accessible les divers articles que nous avons pu rassembler sur notre site et qui, parfois, pouvait évoquer des concepts techniques et complexes pour les non-juristes.

L'objet du présent rapport est de présenter succinctement la genèse de notre projet (I), les choix techniques et les problématiques juridiques auxquels nous avons été confrontées en amont de sa réalisation (II), la manière dont notre projet s'est réalisé et fonctionne encore (III). Enfin, nous souhaiterions détailler de quelles manières nous comptons à la fois le valoriser et très certainement le poursuivre (IV).

## **I – La genèse du projet**

### *i- La naissance de l'idée d'une enquête participative sur le sentiment européen*

L'idée même de travailler sur le sentiment européen et de chercher à en déterminer les composantes, par le biais d'une enquête participative auprès des citoyens européens de toutes nationalités, est née d'une réflexion d'un étudiant lors de la conférence « L'union économique et monétaire » de M. François-Xavier Millet, référendaire à la Cour de justice de l'Union européenne. Lors de cette conférence, organisée par l'Ecole européenne de Droit de Toulouse le 15 mars 2019, une question d'un étudiant a généré les premières réflexions sur le rôle que joue la monnaie unique sur le fait de se sentir européen. Le débat à ce sujet a duré un moment, et les points de vue divergeaient : certains estimaient que cet élément était essentiel dans le fait de se sentir européen, d'autres pensaient qu' a minima il y contribuait ; enfin les derniers considéraient la monnaie unique comme un facteur indépendant et sans influence sur le sentiment européen.

### *ii- Du format de podcast à celui de site web participatif*

Claire écoutait à cette même époque le podcast « The Wooden Spoon »<sup>1</sup> réalisé par des étudiants britanniques autour de sujets liés à la vie universitaire. Le mode de fonctionnement de ce podcast l'a alors inspirée pour la forme que pourrait prendre un projet de dialogue autour du sentiment européen dans le cadre de l'Unité 4 du Diplôme de l'Ecole européenne de Droit. A chaque épisode, l'un des participants proposait un thème puis celui-ci était débattu avec les autres participants sous la forme d'une table ronde et le dialogue était lancé. Ce format était alors particulièrement propice à la réflexion et aux confrontations d'idées poussant le débat toujours plus loin, c'est pourquoi il semblait idéal dans le cadre d'un sujet aussi large et complexe que le sentiment européen. Sont alors nées les premières pistes de thèmes que nous pourrions aborder dans le cadre de telles tables rondes enregistrées sous format radio : la proximité ou la distance ressentie par rapport à l'Union européenne, la légitimité démocratique, le rôle de la monnaie, des religions, des diversités culturelles, linguistiques, interroger un rejet du modèle européen classique... Autant de thèmes que nous avons finalement abordés par le biais de notre premier sondage général sur le sentiment européen.

A ce stade, Elodie avait déjà manifesté son intérêt pour le projet et avait rejoint la réflexion autour des sujets que nous souhaitions aborder. L'idée était alors encore de réunir de nouveaux participants à notre projet, idéalement en mobilité dans d'autres pays européens que l'Irlande et l'Allemagne ou alors restés en France, afin de toucher la population et les nationalités les plus diverses possibles dans le cadre de tables rondes autour de thèmes prédéfinis ou encore d'interviews rapides dans les rues de nos villes respectives ciblant tout âge et catégories de personnes.

---

<sup>1</sup> <https://open.spotify.com/show/7DgOQ7lW7rV5ro5YgsptPq>

Finalement, nous avons continué à travailler sur ce projet à deux et nous avons dû surtout très rapidement nous adapter à des contraintes extérieures imprévues liées à la crise sanitaire.

Le format d'un site web participatif nous a alors semblé le plus juste, le plus flexible et adaptable pour mener notre enquête sur le sentiment européen. Il nous permettait de garder une grande marge liberté dans les thèmes abordés et les formats adoptés (vidéos, audios, articles, images, liens, interventions rapportées, etc) tout en en conservant la dimension participative, centrale, de ce projet. Nous avons ainsi créé et mené un projet qui nous ressemble à toutes les deux et qui nous laissait libre d'exprimer nos idées et de penser des initiatives diverses et variées. Notre association fut, et nous en sommes ravies, un réel succès et nos regards n'ont cessé de se compléter tout au long de la réalisation du projet The Voices of Europe.

## **II- Vers la réalisation du projet - choix techniques, logistiques et premières problématiques juridiques**

Parce que notre projet « The Voices of Europe » ne pouvait pas prendre forme sans certains supports techniques, il nous a été nécessaire de les mettre en place et d'effectuer certains choix techniques primordiaux (A). Ce faisant, nous avons été confrontées à nos premières problématiques juridiques que nous avons dû résoudre afin de lancer notre projet (B).

### **A. La création et la mise en place des supports techniques**

La création de nos principaux supports pour ce projet a été une des parties les plus chronophages et nous ayant demandée le plus de recherches techniques et juridiques au cours de cette année. Il aura notamment fallu un mois de travail intensif sur le blog pour que celui-ci soit enfin prêt à être lancé.

#### **a. La création du blog**

Derrière la création et la mise en ligne du blog se cachent plusieurs étapes de recherches juridiques et de choix techniques.

##### *i- Le choix de la plateforme d'hébergement*

Nous avons tout d'abord fait le choix d'héberger notre blog sur une plateforme préconçue, à savoir la plateforme d'hébergement WordPress.com, plutôt que de coder intégralement notre propre site. Cette approche nous a en effet paru plus intuitive, plus simple et plus économique. Cela nous a permis d'éviter les étapes de codage et d'investir ce temps économisé dans le développement de notre contenu, dont notamment la préparation de notre sondage général sur le sentiment européen. Par ailleurs, le choix de cette plateforme d'hébergement, gratuite, nous a aussi permis de mener notre projet sans aucune charge économique et de nous épargner les frais d'hébergements mensuels sur d'autres serveurs, inévitables dans le cas d'un site codé indépendamment. Il nous a en revanche fallu nous adapter à de nouvelles contraintes liées à l'utilisation de WordPress.com dont en particulier des limitations dans la personnalisation du site, une réduction des outils et des formats de vidéos ou d'articles que nous pouvions publier sur le blog et enfin certaines problématiques juridiques propres à l'utilisation d'une plateforme d'hébergement.

ii- *Le choix du nom du blog : disponibilité du nom de domaine et recherche d'antériorité*

Une fois la plateforme d'hébergement déterminée, est arrivée l'étape essentielle du choix du nom pour notre blog. Il fallait ici coller au mieux avec l'essence de notre projet, refléter sa dimension participative, trouver un nom bref mais marquant et surtout respecter les droits de propriété intellectuelle des autres sites et productions de l'esprit préexistants.

La première phase a donc été de lancer une recherche internet pour les noms que nous avions présélectionnés afin d'en vérifier rapidement la disponibilité et la visibilité que nous aurions avec un tel nom. Très vite, nous avons alors abandonné plusieurs idées, déjà utilisées par d'autres sites et projets, trop larges ou utilisées dans des titres d'articles universitaires dont « Us, européens » et « On feeling european ». Deux idées principales de nom pour le blog subsistaient alors : « We, européens » et « The Voices of Europe ».

Dans le choix d'un nom de domaine, deux règles principales sont à respecter : le principe d'antériorité et les droits de propriété intellectuelle dans le cas où le nom de domaine est déposé comme marque. Au-delà des répertoires de l'INPI, il existe également des bases de données référençant les noms de domaines officiellement affectés (antériorité) ou protégés (par des droits de propriétés intellectuelles). Nous avons ainsi conduit des recherches d'antériorité pour les noms de domaines que nous envisagions sur la base de données « Rapidomaine »<sup>2</sup>. C'est ainsi que nous avons constaté que le nom de domaine weeuropéens.com n'était pas disponible, tandis que le nom de domaine que nous avons effectivement retenu, thevoicesofeurope.com, l'était.

Nous avons par ailleurs été confortées dans notre choix par un arrêt, relativement récent, de la chambre civile de la Cour d'Appel de Bastia en date du 20 novembre 2013 précisant qu'une action sur le fondement des actions en concurrence déloyale du code de commerce est exclue si le nom de domaine est trop générique ou emploie des termes généraux et non spécifiques à l'activité exercée par son exploitant. Il nous semble donc *a fortiori* que nous nous situons précisément dans ce cas.

iii- *Statut juridique du blog et règles applicables*

Selon l'article 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, « *On entend par communications électroniques les émissions, transmissions ou réceptions de signes, de signaux, d'écrits, d'images ou de sons, par voie électromagnétique. [...] On entend par communication au public par voie électronique toute mise à disposition du public ou de catégories de public, par un procédé de communication électronique, de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature qui n'ont pas le caractère d'une correspondance privée.* » Ainsi selon une réglementation, doctrine et jurisprudence constantes depuis 1986, les blogs tout comme les sites internet sont considérés en France comme des outils de communication au public (par voie électronique).

Ainsi les réglementations applicables aux sites web en France et au sein de l'Union européenne sont les suivantes : la loi du 29 juillet 1881 concernant le droit de la presse ; les règles touchant à la communication au public en ligne issues de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de

---

<sup>2</sup> Voir les captures d'écran en annexe 1.

communication et de la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN) du 21 juin 2004 ; ainsi que le droit de la propriété intellectuelle constitué des dispositions du Code de la propriété intellectuelle français, de directives et règlements européens<sup>3</sup> et, en droit international, de l'Accord sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce du 15 avril 1994<sup>4</sup>.

L'implication principale de ces réglementations en ce qui nous concerne, au-delà des problématiques spécifiques aux noms de domaines et à la propriété intellectuelle développées plus haut et celles relatives aux droits d'auteurs et à la protection des données personnelles qui seront développées dans la suite du rapport, est l'obligation de faire apparaître les différentes mentions légales du site sur une page à part et facilement accessible. Parmi ces mentions légales et en raison de notre choix d'utiliser une plateforme d'hébergement, doivent obligatoirement se trouver les coordonnées de l'hébergeur<sup>5</sup> ainsi qu'un avertissement sur la présence de cookies et de publicités<sup>6</sup> générées par l'hébergeur (à la fois dans les mentions légales du site, de même que sous forme de message *pop-up* lors de la consultation du site afin de recueillir le consentement des utilisateurs). Sur notre site vous trouverez cette page à l'adresse suivante : <https://thevoicesofeurope.wordpress.com/mentions-legales/>

## **b. La réalisation des logos**

La réalisation des logos s'est faite en parallèle de la création du site internet en lui-même. Il nous était en effet indispensable de nous développer une imagerie propre. L'idée générale qui a gouverné le développement du logo principal était celle du rassemblement des voix. Notre projet ne voulait pas et n'est pas centré pro-Union Européenne, nous voulions avant tout rassembler un maximum d'avis, qu'ils soient convergents ou divergents.

Le logiciel utilisé pour le montage est le logiciel « Adobe Photoshop CS6 » que nous avons à disposition. Les images proviennent du site internet « Pixabay » qui est une banque de données d'images dites « libres de droits », permettant la transformation de l'image d'origine et la publication du montage.

Elodie a donc réalisé quatre logos différents<sup>7</sup> et après discussion, il nous a semblé évident que le logo n°3 est le plus satisfaisant pour exprimer l'idée de notre projet.

---

<sup>3</sup> Voir <https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/36/la-propieta-intellettuale-industriale-e-commerciale>

<sup>4</sup> Voir <http://www.ceipi.edu/bibliotheque-et-publications/legislation-dans-le-domaine-de-la-propiete-intellectuelle/>

<sup>5</sup> Article 6-III LCEN

<sup>6</sup> Voir les recommandations de la CNIL en décembre 2013

<sup>7</sup> Voir annexe n° 2



### **c. Les outils de communications**

Toujours en parallèle du choix des moyens techniques et de leur mise en place progressive, nous avons décidé de doter notre projet d'une adresse mail propre ainsi que de créer des comptes réseaux sociaux pour en faciliter la communication.

L'adresse mail choisie a été celle d'un compte « gmail »<sup>8</sup> afin de pouvoir la lier à l'application « google drive » où nous partageons tous nos documents.

Concernant les réseaux sociaux, notre choix s'est immédiatement porté sur Facebook<sup>9</sup> et Twitter, deux réseaux qui nous étaient familiers et qui nous permettaient des publications plus espacées. Le réseau Instagram a été évoqué entre nous mais nous nous sommes très vite rendu compte que nous ne parviendrions pas à offrir suffisamment de contenu pour en permettre une utilisation efficace et utile. Nous avons chacune relayé ces comptes parmi nos propres contacts pour en assurer une plus grande visibilité.

### **B. La résolution des problématiques juridiques nécessaires au lancement du projet**

Au-delà des problématiques de propriété intellectuelle et de protection des noms de domaine de chaque site web, l'ouverture d'un site web et la communication en ligne que nous allions y proposer a soulevé d'autres problématiques juridiques relatives aux droits d'auteurs (a), à la légalité des liens hypertextes (b) et à la protection des données personnelles (c).

#### **a. Les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle (images utilisées, publications de contributions écrites, interviews vidéos)**

Un important problème qui s'est rapidement posé à nous concerne la problématique des droits d'auteurs et de la propriété intellectuelle. En effet, l'article L.122-4 du code de propriété intellectuelle interdit « *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur...* ». Ce problème couvre en réalité deux aspects de notre projet : les images utilisées pour la création du logo ainsi que leur publication dans un premier temps, puis, la publication des contributions que nous recevons dans un second temps.

##### *i- Les droits d'auteurs des images utilisées pour le logo*

Il s'avère que, contrairement à une vaste idée reçue, toute image dite « libre de droit » ne l'est pas forcément pour toute utilisation. Il est parfaitement possible de pouvoir télécharger une image libre de droit sans pour autant avoir le droit de la modifier ou de la publier à nouveau sur tout support. Pour la modification et la publication, il est nécessaire de recourir à des images soumises à certaines licences permettant justement ce type d'action. Après quelques recherches, deux types de licences sont permissives à cet égard : « Pixabay » et « Creative Commons ». Les

---

<sup>8</sup> thevoicesofeuropa@gmail.com

<sup>9</sup> Page facebook ThevoicesofEurope Project (@ThevoicesofEurope) : <https://www.facebook.com/ThevoicesofEurope>

images servant à la constitution du logo ont donc été puisées dans les images soumises à la licence Pixabay.

ii- *Les droits d'auteur relatifs aux contributions*

Toujours aux termes de l'article 122 du Code de propriété intellectuelle, il nous est nécessaire de recueillir le consentement des diverses personnes nous ayant fait parvenir leurs contributions qu'elles soient écrites ou de tout autre type.

Grâce aux conseils de Mme Anne CULIOLI, qui nous a communiqué les formulaires d'autorisation de diffusion utilisés par l'Université Toulouse 1 Capitole, nous avons pu adapter ce modèle à notre projet pour permettre la diffusion des contributions sur notre site internet<sup>10</sup>. Ces formulaires ont été envoyés à chacun de nos contributeurs en amont de la publication afin de pouvoir recueillir leur consentement tant à la publication qu'à la diffusion<sup>11</sup>.

## **b. La légalité des liens hypertextes**

Une autre difficulté juridique s'étant posée à nous, lors de la réalisation de notre site et le développement de son aspect pédagogique, a résidé dans notre volonté de mettre à disposition de nos visiteurs certains liens hypertextes utiles, renvoyant soit à des articles intéressants tels que l'Eurobaromètre par exemple, soit à des sites plus généraux sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

Cependant, il nous a été nécessaire de déterminer si la présence de ces liens hypertextes sur notre site était légal. A cet égard, nous nous sommes reportées à la directive 2001/29 et au récent arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne du 8 septembre 2016, (aff C-160/15 *GS Média*). Dans cet arrêt, la Cour rappelle *inter alia*, que, depuis son arrêt Svensson du 13 février 2014, elle interprète l'article 3, paragraphe 1 de ladite directive en ce sens que ne constitue pas une « communication au public » le placement sur un site Internet de liens hypertextes vers des œuvres librement disponibles sur un autre site Internet. Elle précise que cette interprétation concerne les œuvres rendues librement disponibles sur un autre site Internet avec le consentement du titulaire. En d'autres termes, dans le cas où il est prévu que le contenu soit accessible à tous les internautes, sans identification préalable ni aucun mode de contrôle d'accès tel qu'un abonnement par exemple, alors créer un lien hypertexte vers ce contenu est toujours légal.

Appliquant donc cette interprétation, nous avons pu légalement créer des liens hypertextes vers certains sites généraux et non-restrictifs.

## **c. La protection des données personnelles**

Enfin, la question des données personnelles s'est notamment posée dans le cadre de notre sondage général. En effet, cette sensible problématique est gouvernée par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil sur la Protection des données (RGPD).

---

<sup>10</sup> Voir les modèles adaptés à The Voices of Europe en annexe (annexe numéro 3).

<sup>11</sup> Formulaires dûment remplis disponibles en annexe (annexe numéro 4).

Après consultation des articles correspondants du RGPD ainsi que du guide mis en place par la CNIL le 29 septembre 2017, il apparaît que notre sondage entre dans le premier cas de figure envisagé par cette institution : il s'agit du cas des enquêtes diffusées sans identifier aucunement les personnes interrogées, sans recueillir de données personnelles et prévoyant exploitation des réponses de façon purement statistiques, c'est-à-dire en préservant un total anonymat. La CNIL explique ainsi que le RGPD ne prohibe pas de telles enquêtes. Cependant, un point a attiré notre attention : la définition de données personnelles est particulièrement vaste sous l'empire du RGPD, de ce fait, il a été nécessaire pour nous de vérifier quelles données le logiciel nous servant de support pour notre sondage récolte également.

Nous avons donc consulté la politique de protection des données mise en place par Google, du fait de notre utilisation du logiciel Google Docs. A l'aune de ces lectures et du respect du Privacy Shield par Google, notre sondage ne récolte aucune données personnelles et de ce fait, la simple mention du caractère anonyme des réponses et de la collecte à des fins statistiques est suffisante. Nous mentionnons donc ces deux informations dans nos divers courriers demandant à diffuser notre sondage ainsi que dans le texte introductif dudit sondage.

### **III- La réalisation du projet**

Une fois le site internet mis en place, nous avons pu officiellement lancer notre projet et donc entamer sa réalisation. Pour cela nous avons mis en place plusieurs actions et initiatives que nous allons à présent détailler en même temps que d'évoquer les diverses difficultés rencontrées pour chacune d'entre elles (A). Le projet se réalisant toujours, nous avons encore un grand nombre d'initiatives et d'idées que nous aimerions mener à terme, nous les détaillerons donc dans un second temps (B).

#### **A. Les actions et initiatives menées**

Ces actions et initiatives sont principalement de quatre ordres : le premier achèvement fut le lancement de notre sondage citoyen général sur le sentiment européen qui nous a fourni des pistes particulièrement intéressantes pour la suite de notre projet et sur nos questionnements futurs (a). En parallèle, nous avons également mené tour à tour diverses actions visant les plus jeunes (b) ainsi que des actions de communication pour faire connaître notre projet et ses finalités (c). Enfin, nous avons axé une grande partie de notre travail sur la collecte d'articles venant de disciplines et domaines divers, afin de mieux pouvoir appréhender les différentes facettes du sentiment européen (d).

##### **a. Le sondage citoyen sur le sentiment européen**

###### *i- Les visées de notre sondage citoyen général sur le sentiment européen*

Notre premier sondage a réellement été l'une des clés de voûte de notre projet en ce qu'il nous a permis, au fur et à mesure que les réponses affluaient, de cerner les questions particulièrement intéressantes que soulève l'objet de notre étude. En cela, nous l'avons bâti de façon tant succincte que générale en le rendant accessible à tous.

Notre priorité derrière ce sondage lors de sa réalisation a vraiment été de cerner d'une part si les Européens que nous interrogeons se sentent Européens et, dans un second temps, quelle que soit leur réponse, pourquoi ils se sentent ainsi et comment, selon eux, ce sentiment peut être favorisé ou au contraire quels en sont les facteurs répulsifs. En outre, nous souhaitons

intégrer une dernière question plus amplement axée sur la corrélation entre le sentiment Européen et l'Union Européenne, en d'autres termes, si l'existence d'un sentiment européen était nécessaire à la poursuite du projet européen.

*ii- L'élaboration du support*

D'un point de vue technique, il nous est très vite apparu qu'un questionnaire sous format papier serait trop coûteux et bien difficile à mettre en place et à diffuser autour de nous. De surcroît, la crise sanitaire nous avait d'ores et déjà confinées. L'option numérique nous a donc paru la meilleure. Pour construire le sondage, nous avons plusieurs options en termes de design et de collecte des réponses obtenues. Lors de nos recherches, nous gardions en tête la nécessité de respecter le RGPD et donc de ne pas collecter aucune donnée personnelle directement. Deux outils en ligne se sont ainsi rapidement détachés du lot pour les fonctionnalités de leur version gratuite respective : Google Forms et Eval & Go. Si le second a eu nos faveurs pendant un temps, il nous est vite apparu que, par comparaison avec Google Forms, ce logiciel français serait trop limité dans sa version gratuite avec surtout l'impossibilité d'inclure une case « autre » dans nos réponses, ce qui nous apparaissait comme vraiment important pour permettre aux différents sondés de pouvoir s'exprimer. En outre, la version gratuite d'Eval&Go ne nous permettait pas une exportation des résultats sous Excel, ce qui, pour le traitement ultérieur des données, nous importait.

Nous nous sommes donc tournés vers l'outil Google Forms et nous avons finalisé les dernières vérifications quant à la protection des données personnelles.

Le dernier aspect technique que nous avons réglé fut l'entière traduction du sondage en anglais. Voulant rendre le sondage le plus accessible possible, nous avons décidé qu'une version anglaise serait nécessaire pour permettre sa diffusion hors des frontières françaises et donc de pouvoir toucher une plus vaste partie d'Européens. La traduction proposée dans notre sondage est une traduction personnelle réalisée à partir de nos connaissances de la langue de Shakespeare.

Sur le fond<sup>12</sup>, le questionnaire se présente sous la forme de six questions axées autour de nos questionnements principaux. Il nous est vite apparu que, notre première question, à savoir, Vous sentez-vous Européen, pouvait déjà entraîner une réponse plus nuancée. Nous avons donc repoussé le traditionnel oui / non en termes de réponse et proposé quatre choix : oui / non / plutôt oui / plutôt non. La suite du questionnaire tourne logiquement autour de la réponse donnée à la première. Il nous était avant tout intéressant de connaître le point de vue tant des personnes qui se sentent Européennes que ceux qui ne se sentent pas du tout Européens. Les diverses propositions de réponses dans les questions suivantes (pourquoi vous sentez vous Européen / Pourquoi ne vous sentez-vous pas Européen / Quels facteurs le servent / Quels facteurs le desservent) sont basées sur nos lectures propres ainsi que nos ressentis personnels de ce que qui, selon nous, favorisent ou défavorisent le sentiment Européen. L'onglet « autre » nous permettant d'accueillir toute réponse nouvelle, option réellement cruciale de notre point de vue. Pour finir, la sixième question provient de la philosophie même de notre projet qui est de donner la parole aux voix de l'Europe. Il nous a semblé important de pouvoir laisser une question plus libre, facultative, sur la corrélation entre le sentiment européen et le projet européen. Cette dernière question était l'opportunité pour nous d'aller plus loin dans un questionnement propre, à savoir, l'existence d'un sentiment européen est-il nécessaire à la poursuite du projet européen ?

---

<sup>12</sup> Voir les captures d'écran des questions constituant le sondage en annexe 5.

### *iii- Les résultats obtenus et leur exploitation*

L'exploitation des résultats de ces sondages généraux en français et en anglais est encore en cours à ce jour, c'est pourquoi vous ne verrez pour l'instant apparaître sur le site que des informations statistiques très générales concernant les réponses aux sondages<sup>13</sup>. Nous avons réuni 154 réponses à notre sondage général sur le sentiment européen en français et 37 réponses seulement au sondage général en anglais lors de sa diffusion dans le groupe Erasmus en Allemagne notamment.

Toutefois, la qualité des réponses libres obtenues a de loin dépasser nos attentes et vient compenser le nombre de réponses restreint que nous avons obtenu. Par ailleurs, nous sommes heureuses de constater que nous avons su toucher un public assez large, bien que majoritairement europhile dans le sondage en français notamment, en termes de professions et de nationalités.

Quelques réponses libres critiques de la construction européenne voire même face à la supposée existence d'un sentiment européen ont également été recueillies et ont nourri notre réflexion personnelle.

L'analyse, aussi bien quantitative que qualitative, des résultats obtenus lors de la diffusion de ces sondages généraux qui forment le socle principal de notre consultation citoyenne suivra rapidement sur le blog dès le mois de septembre / octobre sous forme d'articles détaillés rédigés par nos soins. A cette fin, sont prévus deux articles distincts et complémentaires : un article de partage des idées clefs nouvelles autour du sentiment européen obtenues dans les réponses libres, ainsi qu'un article d'analyse statistique et qualitative des choix effectués par les participants au sondage parmi nos propositions de réponse à chaque question.

Les articles suivant bientôt, nous ne souhaitons pas nous étendre trop longtemps sur l'analyse des résultats dans ce rapport et préférons prendre le temps de publier des analyses plus fines et détaillées sur le blog. Une chose se dégage cependant clairement de ces résultats : les européens se sentent européens en raison des apports concrets et palpables de la construction européenne plus que pour son idéal.

Ainsi, si l'on ne devait, au regard des réponses obtenues lors de ces sondages (aussi bien libres que parmi les alternatives proposées), ne retenir qu'un élément constitutif du sentiment d'être européen, il s'agirait pour sûr de la liberté de circulation en Europe. Celle-ci semble vraiment, pour une immense partie des participants au sondage, être l'emblème de la construction européenne et la source principale de leur conviction, lorsqu'elle existe, d'appartenir à un ensemble plus vaste.

### *iv- Critiques des résultats obtenus et de leur représentativité*

Globalement, si nous sommes particulièrement satisfaites du nombre de réponses que nous avons pu rassembler, nous avons rencontré un grand nombre de difficultés dans la diffusion du sondage.

Notre plus gros problème aura été de parvenir à toucher un public assez large pour être représentatif. En effet, notre diffusion s'est centrée, dans un premier temps, sur nos cercles proches. Or, ces derniers sont particulièrement europhiles d'où un biais naturel de nos réponses en faveur de l'existence d'un sentiment européen. Nous avons très vite eu l'idée de le diffuser dans nos universités respectives : dans l'Université Toulouse 1 Capitole en France, l'University College Dublin en République d'Irlande et l'Universität Passau en Allemagne. Cependant, si l'UT1 a été particulièrement réceptive à cette approche, et ce grâce au formidable travail de Mme Anne Culioli, UCD a refusé de diffuser notre sondage parmi leurs étudiants et personnels.

---

<sup>13</sup> Sur la page <https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/nos-sondages-our-surveys/>

En Allemagne, le sondage a surtout été diffusé dans les réseaux étudiants de la faculté et du programme Erasmus. Cela nous a en particulier permis d'obtenir des réponses provenant d'étudiants de divers pays européens dont notamment d'Europe de l'Est avec des points de vue plus contrastés et critiques ; Néanmoins la tranche d'âge et les catégories sociaux-professionnelles intervenues lors de la diffusion en Allemagne étaient beaucoup plus homogènes.

Souhaitant tout de même obtenir des réponses hors de France ainsi que des réponses moins europhiles, nous avons essayé de contacter divers partis politiques et associations de tous bords afin de pouvoir diffuser notre sondage parmi leurs membres. Nous avons été particulièrement stupéfaites de l'absence de réponses de l'ensemble de ces personnes malgré de nombreuses relances de notre part.

En outre, conscientes que les personnes que nous réussissions à contacter appartiendraient globalement à la sphère étudiante, nous avons pris contact avec divers syndicats (salariaux et patronaux) ainsi que des associations de personnes du troisième âge. Là encore, à une exception près que fût la CFDT, nos diverses prises de contact et relances sont restées sans réponse.

De ce fait, nous savons qu'il est possible que notre sondage ait un biais en faveur de l'existence d'un sentiment européen. Cependant, si cela nuit à la qualité finale des réponses obtenues sur le ressenti des Européens sur le sentiment européen, les réponses concernant les facteurs qui le favorisent ou le défavorisent restent, selon nous, particulièrement intéressantes et sources de réflexion.

## **b. Les actions jeunesse**

### *i- Les sondages jeunesse*

Après le lancement de notre sondage citoyen général sur le sentiment européen, il nous est rapidement paru évident que celui-ci était beaucoup trop complexe pour les plus jeunes et que nous occultions de ce fait une partie importante de la population de notre enquête. C'est pourquoi nous avons entrepris de créer des sondages ludiques, interactifs et pédagogiques adaptés pour les plus jeunes, écoliers de primaires et jeunes collégiens notamment.

Nous avons alors décidé de travailler en priorité sur une version française d'un tel sondage<sup>14</sup> afin d'en tester la portée et l'accessibilité dans notre environnement immédiat aux alentours de Toulouse (lors de la période du confinement en France). A travers des illustrations imagées des diversités culturelles, linguistiques, culinaires ou encore des paysages, nous avons cherché à identifier les éléments auxquels les plus jeunes s'identifiaient et ceux qu'ils estimaient les différencier des autres pays européens. Nous avons également cherché à savoir, par le biais de petites questions simples sur l'Euro et le drapeau de l'Union européenne, si les enfants étaient familiers avec ce concept d'Europe et d'Union européenne. Les résultats semblent nous montrer que cela est bel et bien le cas. Néanmoins, n'ayant obtenu qu'une vingtaine de réponses, ceux-ci sont à relativiser. Nous avons également inclus dans ce quizz ludique des questions visant à déterminer si les enfants avaient déjà eu des expériences et des interactions à l'étranger et, plus particulièrement, en Europe. A ce niveau, les retours sont plus contrastés<sup>15</sup>, bien que

---

<sup>14</sup> Accessible en suivant le lien <https://fabreclair81.typeform.com/to/Pg8NAL>.

<sup>15</sup> Voir la capture d'écran des résultats sur cette question du sondage jeunesse en annexe 6 (Question 2).

l'importance de la liberté de circulation déjà ressortie dans le sondage général sur le sentiment européen chez les adultes, apparaisse à nouveau avec l'idée des voyages à l'étranger.

Vous trouverez en annexe les captures d'écran des résultats du sondage « La jeunesse et l'Europe » pour ses vingt participants. Ces réponses ont été obtenues par le biais de la diffusion par des professeurs des écoles dans leurs classes sur Albi (81) et par des participations individuelles d'enfants avec leurs parents, membres de l'association Mouvement européen Haute Garonne et Pulse of Europe Toulouse, après publication du sondage jeunesse sur notre page Facebook.

Nous avons par la suite tenté de lancer des sondages jeunesse sur ce même modèle dans nos pays de mobilité respectifs, en commençant par l'Allemagne<sup>16</sup> où nous avons déjà des contacts avec des associations européennes pour la jeunesse, sans succès. En effet, les écoles ont longtemps été fermées du fait de la crise sanitaire du COVID-19 et les vacances d'été ont rapidement suivies, ne nous permettant pas d'entrer en contact avec les professeurs des écoles. Nous avons donc renoncé à créer et lancer ces sondages en anglais, italiens et espagnols comme nous l'avions un temps envisagé.

*ii- Prise de contact avec des associations européennes pour la jeunesse et projet d'interventions dans des écoles*

Nous avons en effet, auparavant déjà, pris contact en Allemagne avec l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) et l'association Europa Macht Schule de Passau qui intervient régulièrement dans les écoles primaires de la ville et propose des ateliers autour de l'Europe animés par des étudiants étrangers venus présenter leur culture par exemple. Nous espérons donc pouvoir agir de concert et proposer une intervention dans les écoles de la ville où l'une d'entre nous était en mobilité en collaboration avec l'association. Toutefois, comme mentionné précédemment, les écoles n'ont tout simplement pas été ré-ouvertes en raison de la crise sanitaire.

Nous avons de la même façon, lors d'une discussion en vidéo-conférence avec des représentants de l'association Les Jeunes Européens de Toulouse<sup>17</sup>, évoqué l'éventualité d'une intervention en commun dans leurs écoles partenaires sur Toulouse. L'intervention se serait déroulée en deux temps avec, en premier lieu, leur intervention habituelle pour présenter l'Union européenne et leurs institutions puis, dans un deuxième temps, notre intervention ouvrant vers un débat sur le sentiment européen et les différents ressentis des élèves et professeurs. Ce projet d'intervention dans des écoles primaires reste évidemment en suspens aujourd'hui et n'est plus envisageable dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons dans un souci de préserver la santé de tous.

### **c. Les actions de communication**

---

<sup>16</sup> Pour voir le sondage « Jugend und Europa » et les questions adaptées pour les jeunes allemands, suivre ce lien : <https://fabreclaire81.typeform.com/to/RW0V60>

<sup>17</sup> Mme Léa Le Guernevé et M. Guillem Guerrero

Le troisième aspect essentiel dans la réalisation de notre projet concerne bien évidemment les actions de communication permettant de nous faire connaître. Sur ce plan, deux points principaux méritent d'être soulevés.

Tout d'abord, nous avons monté un projet commun avec diverses associations europhiles (Mouvements des Jeunes Européens Toulouse, Pulse of Europe etc.) pour l'anniversaire de la déclaration de Robert Schuman. Ce projet s'est finalisé dans la réalisation d'une courte vidéo qui a été diffusée sur les différents réseaux sociaux de l'ensemble de ses associations. Nous avons pu observer le réel retour d'un tel projet sur la visibilité de The Voices of Europe en ce que notre page Facebook a attiré un plus grand nombre de visiteurs peu de temps après cet évènement.

Le deuxième aspect du volet communication s'est réalisé dans la mise en contact avec d'autres associations, europhiles ou non, avec lesquelles nous sommes toujours en contact et dans l'élaboration de futurs projets communs tels que des interventions dans les classes autour du sentiment européen, ou d'autres actions de communication sur les réseaux sociaux. Parmi nos partenaires, nous pouvons ainsi compter : le Mouvement des Jeunes Européens (branche nationale, toulousaine et Irlandaise), Pulse of Europe, la European Civic Society ainsi que le Forum civique Européen, entre autres.

Enfin, le troisième et dernier aspect de notre volet communication a été les nombreuses tentatives de prise de contact direct avec diverses personnes venant de tout horizon et bords politiques. Pour cela, nous avons essayé de contacter par mails et par le biais des réseaux sociaux de nombreux partis politiques (La France Insoumise, le Rassemblement National, les Républicains, Europe Ecologie les Verts, Fine Gael, Sinn Fein, Fianna Fail etc.), les différents eurodéputés de la région Occitanie et de la région Rhône-Alpes, divers syndicats (CFDT, CGT, FO, le Medef etc.) ainsi que de nombreuses associations qui n'ont malheureusement pas donné suite à nos prises de contact ; la CFDT mise à part.

#### **d. Rédactions et collectes d'articles**

Le dernier aspect de la réalisation de notre projet fût bien évidemment de nourrir notre site internet. Pour cela, deux axes majeurs se sont dégagés et ont évolué au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet.

##### *i- La collecte de contributions autour du sentiment européen*

Tout d'abord, nous avons voulu rassembler diverses contributions autour du sentiment européen. Quand nous parlions de contributions lors des prémices de notre projet, nous souhaitions rassembler tant des articles que des réalisations picturales ou cinématographiques. Cependant, face à nouveau à un grand manque de réponses spontanées autour de notre projet, nous avons décidé de contacter directement des personnes spécialisés sur des sujets que nous pensions intéressants et pertinents à approfondir sous forme d'articles afin d'apporter un éclairage le plus complet possible sur les composantes et problématiques soulevées par notre enquête sur le sentiment européen. Pour cela, nous avons contacté des personnes appartenant à divers corps (recherche, politique, enseignements etc.) en leur demandant s'ils accepteraient de répondre à quelques-unes de nos questions. Du fait de la crise sanitaire que nous traversons, nous laissons les personnes contactées libres de choisir le format dans lequel celle-ci voudrait répondre à nos questions (par écrit, par téléphone ou en visio-conférence). La totalité des



personnes contactées nous ayant répondu ont préféré le faire par écrit. Au demeurant, nous remercions particulièrement chacune de ces personnes pour le temps qu'elles nous ont octroyées et pour la qualité des réponses que nous avons reçues. L'une des principales difficultés d'une telle entreprise fut de trouver des intervenants suffisamment disponibles et souhaitant répondre à nos questions ; en outre, la crise sanitaire liée au Covid-19 nous a également empêché de pouvoir mener plus aisément des interviews vidéo et d'avoir de plus amples échanges en présentiel.

Une fois ces articles obtenus, nous les avons intégralement traduits en anglais au moyen de nos propres connaissances de cette langue afin de pouvoir les inclure dans la forme traduite de notre site pour permettre une plus grande accessibilité des populations non-francophones.

## *ii- Le nouvel aspect pédagogique de notre projet*

Dans la droite ligne de l'accessibilité qui est, au fur et à mesure, devenue l'un des maîtres-mots de notre projet, nous avons décidé de développer un volet nettement plus pédagogique autour de l'Union Européenne en général. En effet, dans certains de nos articles, des concepts parfois difficiles à comprendre pour les profanes étaient évoqués, tel par exemple les différentes compétences de l'Union Européenne. De ce fait, à l'aide du logiciel de montage Vidéoscribe et du logiciel audio Audacity, nous avons décidé de développer de courtes vidéos explicatives de ces différents concepts. A l'heure de l'écriture de ce rapport, une première vidéo a été publiée qui concernent les compétences de l'Union Européenne<sup>18</sup> ; la seconde, en cours d'élaboration, concerne les divers actes de l'Union Européenne.

Cependant, l'évolution vers des vidéos pédagogiques reflète également la nécessité qui a été la nôtre de revoir la réalisation de notre projet. Pour mémoire, la philosophie première de The Voices of Europe est bien de laisser les Européens s'exprimer sur leur sentiment, et pour ce faire, nous aurions souhaité rassembler ces vidéos et images directement de la part de contributeurs. Néanmoins, face au manque de réponses, nous avons dû évoluer vers ces vidéos pédagogiques qui, selon nous, disposent d'une belle complémentarité avec l'aspect principal de rassemblement d'articles et du sondage général.

Ces évolutions témoignent également du caractère très vivant et adaptable de notre projet. De ce fait, étant donné que nous souhaiterions le poursuivre au-delà de la stricte année scolaire, nous avons encore de nombreuses idées et initiatives que nous souhaiterions mettre en place.

## **B. Les actions et initiatives envisagées**

---

<sup>18</sup> Vidéo disponible ici : <https://thevoicesofeurope.wordpress.com/lue-et-son-fonctionnement-en-bref-functioning-of-the-eu/>

Parmi les autres actions et initiatives que nous avons envisagées mener, certaines s'étant d'ores et déjà soldées par un échec (a) tandis que d'autres sont encore en préparation et devraient être réalisées dans la continuité du projet au cours de l'année universitaire 2020-2021 à venir (b).

## **a. Les projets non-concluants**

### *i- Interview vidéo de spécialistes pluridisciplinaires*

Nous avons dans un premier temps envisagé de réaliser une table ronde enregistrée sous forme de vidéo avec des intervenants pluridisciplinaires, historiens, sociologues, artistes, politiques, juristes et autres universitaires, issus de différents pays européens autour du sentiment européen. L'objectif aurait été de conférer un panorama le plus large et représentatif possible des éléments constitutifs du sentiment européen, de son évolution et des différents ressentis entre les différents Etats membres de l'Union européenne. L'approche pluridisciplinaire aurait réellement permis d'essayer de produire l'analyse la plus complète possible.

Cette idée et cette démarche n'ont pas totalement été abandonnées puisque c'est aussi l'objectif des articles de contribution recueillis auprès d'universitaires français spécialisés en histoire, sociologie, littérature et droit publiés sur le blog. A ce jour cependant, le nombre de ces contributions écrites reste limité et celles-ci n'émanent que d'un seul pays de l'Union européenne. Nous sommes ainsi encore loin du panorama analytique représentatif du sentiment européen que nous souhaitions donner à nos lecteurs afin de nourrir la réflexion et la discussion.

En ce qui concerne l'idée initiale d'une table ronde enregistrée par vidéo, nous avons contacté les participants<sup>19</sup> à une conférence intitulée «What does being 'European' really mean today?»<sup>20</sup> tenue par le média Global Reporting Sweden par le passé afin de leur proposer notre idée. Cette démarche est cependant, malgré nos relances, toujours restée sans réponse. Nous avons également contacté M. Didier Georgakakis, professeur en sciences politiques à l'université de la Sorbonne intervenant également en politique européenne dans le cadre du College d'Europe de Brugge, dans le cadre de ce projet d'interview vidéo avorté.

### *ii- Forum The Voices of Europe*

Une autre de nos initiatives qui n'a pas vraiment pris fut la création d'un forum sur le blog The Voices of Europe afin d'encourager le dialogue et le débat autour de ce projet. Malgré quelques visites sur le support du forum, celui-ci est resté inactif. Nous n'avons pour l'instant pas non plus recueilli de commentaires, pourtant tant espérés, sous nos articles ou via notre page Facebook.

L'échec de ce forum nous semble s'expliquer en deux points : en premier lieu, notre échec à engendrer une dynamique de débat auprès de nos lecteurs puis, dans un deuxième temps, la complexité du fonctionnement du forum. En effet, ayant fait le choix d'héberger notre blog

---

<sup>19</sup> Peter Aronsson, historien suédois ([peter.aronsson@lnu.se](mailto:peter.aronsson@lnu.se))- Franc Trček, sociologue slovène ([franc.trcek@fdv.uni-lj.si](mailto:franc.trcek@fdv.uni-lj.si)) Milica Pekić, femme serbe spécialisée en histoire de l'art et dirigeant elle-même des initiatives culturelles et des projets en art contemporain ([info@g12hub.com](mailto:info@g12hub.com)).

<sup>20</sup> Page web de l'évènement : <http://globalreporting.net/sv/globalbar/what-does-being-european-really-mean-today/>

gratuitement sur Wordpress.com, nous n'avons pas eu la possibilité de coder notre propre forum ou d'intégrer à notre site des lignes de codes préconçues. Nous avons donc dû nous contenter d'utiliser l'extension *tlk.io* proposée par Wordpress.com et d'y créer une chaîne de chat en ligne. La nécessité pour y accéder d'entrer le nom de la chaîne et de s'y identifier à chaque fois en rendait l'accès particulièrement complexe et peu intuitif.

## **b. Les projets en préparation**

### *i- Participation « UE Parlons-en »*

Récemment, grâce à l'aide de Mme Nathalie DE GROVE – VALDEYRON, nous avons pu prendre contact avec l'équipe dirigeante du projet « L'Union Européenne, Parlons-en » qui souhaite réaliser une mini-série expliquant l'Union Européenne à partir de son histoire. Notre collaboration future est encore en cours de discussion mais il est prévu pour l'instant que nous apparaissions dans les derniers épisodes qui seront produits afin de nourrir un débat autour de l'Union Européenne telle que vu par les jeunes aujourd'hui.

Pour nous, il s'agit là d'un moyen unique de pouvoir discuter du sentiment européen et de le ressentir directement. En outre, il est envisagé d'insérer un lien hypertexte, menant au visionnage de cette mini-série, directement dans notre site internet.

Cette collaboration devrait prendre pleinement forme dans le courant du mois d'avril prochain.

### *ii- Coopération avec d'autres groupes de l'Unité 4 du DU ESL*

Une quatrième action que nous avons envisagée fut de lancer une grande coopération entre les différents groupes de l'Unité 4 du diplôme de l'Ecole Européenne de Droit.

Nous avons pensé que certains projets apparaissaient particulièrement complémentaires entre eux et que notre site pouvait constituer une bonne plateforme de diffusion et de publicité de ces différents projets. Nous avons donc contacté les divers autres groupes de l'Unité 4 avec lesquels nous pensions qu'une telle coopération faisait sens.

A l'heure d'écriture du rapport, nous n'avons pas encore eu de réponses de la part de la plupart de ces autres groupes mais quelques échanges rapides nous indiquent une possible coopération à court terme, bien que la forme n'en soit pas encore décidé

### *iii- Webinaire de clôture avec les différents intervenants sur notre projet*

Parmi les initiatives en préparation, nous envisageons, d'ici à la fin de l'année civile, d'organiser un webinaire de clôture des travaux menés sur l'année. L'idée sera de réunir les personnes ayant contribué au projet, notamment les spécialistes interrogés mais aussi les associations avec lesquelles nous avons pu travailler, pour une présentation des résultats obtenus, un bilan de l'ensemble des contributions et un temps de dialogue et de réflexions transversales.

Idéalement, cette initiative pourrait nous permettre de conclure sur une mise en relation des contributions et de leurs auteurs afin de confronter différentes perspectives et, encore une fois,

d'engendrer le dialogue et le débat sur le sentiment européen, son interprétation et ses implications.

Nous avons déjà pu évoquer cette idée avec certains des spécialistes universitaires interrogés qui sont, une nouvelle fois, très enthousiastes et prêts à participer à ce webinaire de clôture selon leurs disponibilités.

*iv- Collecte de dessins et œuvres picturales auprès de lycées et d'écoles d'art*

Enfin, dernière action envisagée pour l'instant : le lancement d'un concours de dessins, photo etc. sur le thème du sentiment européen auprès des lycées et collèges offrant respectivement l'option ou des cours d'art plastiques à leurs élèves.

Ce projet n'en étant encore qu'à ses balbutiements, nous n'avons encore décidé que bien peu de détails à son sujet, cependant, il s'agit là d'un volet que nous souhaiterions développer notamment en lien avec nos interventions dans les classes si cet aspect peut également se réaliser.

## **IV – Valorisation et exploitation de notre étude**

The Voices of Europe reste un projet centré autour de l'étude du sentiment européen mais il s'agit également d'un projet que nous avons dû et que nous voulons, à court terme et à long terme, valoriser. Pour cela, quatre axes majeurs méritent d'être détaillés : tout d'abord la diffusion de notre projet sur les diverses plateformes qui nous étaient offertes (A), ensuite, la traduction intégrale de notre site en anglais (B) ainsi que la rédaction sur le long terme d'un rapport que nous souhaiterions remettre au Comité Economique et Social Européen (C). Enfin, nous sommes toutes deux particulièrement motivées à poursuivre ce projet au-delà de la seule année académique pour le mener jusqu'à son terme (D).

### **A. La diffusion de notre projet**

L'un des axes principaux de la valorisation de notre projet réside dans sa diffusion au plus grand nombre. A cet égard, nous tenions à remercier chaleureusement Madame Anne CULIOLI, grâce à qui, notre projet a pu être très rapidement diffusé sur le site internet de l'Ecole Européenne de Droit, sur le réseau social LinkedIn ; et a pu apparaître sur la Newsletter de l'Université Toulouse 1 Capitole ainsi que sur le fil d'actualité de l'université.

En outre, nos diverses associations partenaires ont relayé également nos publications parmi leurs propres réseaux, nous permettant une visibilité plus large que nous escomptons encore agrandir afin de toucher le plus grand nombre.

Une fois encore, notre plus grande difficulté tout au long de ce projet a été de parvenir à toucher un public assez large pour être pleinement représentatif ainsi que d'éviter le biais

européennes dont nous sommes pleinement conscientes. Nous poursuivons encore ce travail de diffusion et de communication afin de toucher une audience toujours plus large.

## **B. Renforcer l'accessibilité, une traduction en anglais nécessaire**

Le second axe de la valorisation et de la diffusion de notre étude repose sur la traduction intégrale de notre site en anglais, permettant ainsi une accessibilité plus large pour les populations non-francophones. Cette traduction a conduit également à la recherche de liens hypertextes menant vers des articles de presse anglophone ainsi que la traduction de l'ensemble des articles que nous avons obtenus.

Notre volonté première avait été de traduire notre site dans les différentes langues que nous maîtrisons, à savoir le Français, l'Anglais, l'Allemand et l'Espagnol. Cependant, le travail de traduction étant particulièrement chronophage, il nous est très vite apparu particulièrement complexe de pouvoir à la fois proposer un contenu consistant en sus d'une traduction dans toutes ses langues. Ainsi, nous avons opté pour une traduction exclusive en Français et en Anglais.

## **C. La volonté de rédiger un rapport final**

Le troisième aspect de la valorisation de notre projet et certainement le plus ambitieux à terme, consiste en la rédaction d'un rapport autour du sentiment européen, présentant donc les résultats de notre étude ainsi qu'une liste de propositions qui selon nous, pourraient permettre à terme de favoriser le sentiment Européen et de réduire les éléments qui le défavorisent. Ce rapport représente en quelque sorte la finalité de notre projet, afin qu'il ne reste pas simplement qu'un projet universitaire voué à disparaître quand nous serons dans l'incapacité de le poursuivre. Il nous importe de pouvoir laisser une trace de ce projet et qu'il permette de participer, à sa manière, dans la poursuite du projet européen qui nous tient tant à cœur.

Nous souhaiterions remettre ce rapport au Comité économique et social européen auprès duquel nous avons pris contact et donc nous attendons toujours le retour.

## **D. La volonté de poursuivre notre projet**

Dans la droite ligne de ce qui a été énoncé précédemment, nous souhaiterions toutes deux pouvoir poursuivre la réalisation de notre projet au-delà de l'année académique et au-delà du simple cadre universitaire du diplôme de l'Ecole Européenne de Droit. Il s'agit d'un projet qui nous a permis de mettre en pratique une grande variété de droits et qui nous a mis en contact avec de nombreuses personnes engagées et passionnées. Il nous importe donc de le poursuivre

pour le mener à son terme, jusqu'à la rédaction de ce rapport que nous souhaiterions remettre au Comité Economique et Social Européen.

En outre, nous souhaiterions par la même continuer d'enrichir notre site internet avec d'autres articles, d'autres vidéos et voir quelles nouvelles idées nous pourrions encore avoir pour le développer. Comme énoncé précédemment, nous avons encore un grand nombre d'idées que nous tenons à finaliser et toute ne pourrions pas l'être avant la fin de l'année universitaire 2019-2020. De ce fait, si nos emplois du temps respectifs nous le permettent, nous aimerions pouvoir le poursuivre encore pendant quelques mois.

## **V – Difficultés d'ordre général**

Dans cette dernière partie, il nous importe de revenir sur certaines difficultés que nous avons rencontré au cours de notre projet ; leur caractère plus général nous empêchant de les exposer précédemment dans ce rapport.

### *i. Les impacts multiples de la crise sanitaire liée au Covid-19*

Tout d'abord, et très certainement l'une des deux principales difficultés dans la création et la réalisation de notre projet : la crise sanitaire liée au Covid-19. Cette crise nous a obligé à repenser intégralement notre projet dès février du fait des prémices du confinement et de la dégradation rapide de la situation, tant en France que dans le monde. Un tel état de fait nous a fait repenser intégralement notre projet, passant ainsi d'un format de type « radio » à un format plus classique de site internet.

Cela n'a cependant pas été le seul impact de la crise sanitaire. En effet, la réalisation même de notre nouveau projet a été mise en difficulté par la situation avec l'impossibilité de pouvoir mener des rencontres en présentiel que ce soit avec des intervenants ou avec de petits groupes de discussion dans un format de type « table ronde ». De la même manière, cette situation extraordinaire a entraîné une période de grande occupation pour l'ensemble du corps enseignants et académiques réduisant ainsi les disponibilités de ces derniers pour pouvoir répondre à nos questions.

En outre, si nous avons pensé à intervenir directement en maison de retraite afin de pouvoir diffuser notre sondage ou encore simplement de pouvoir échanger avec des personnes plus âgées, cette idée fut rapidement abandonnée du fait de la crise sanitaire et de la position d'extrême vulnérabilité des personnes âgées.

Néanmoins, la crise sanitaire nous aura obligé à nous adapter et ce en une très courte période. L'adaptabilité et les circonstances nouvelles étant quotidiennes dans le monde juridique, ce projet nous aura grandement appris sur ce plan-ci.

### *ii. L'investissement de deux personnes dans un projet d'ampleur*

La seconde difficulté d'ordre plus général est double : durant ces derniers mois, nous avons toutes les deux été particulièrement frustrées de ne pas pouvoir nourrir davantage notre site ni de pouvoir appuyer encore plus notre campagne de communication et de promotion de notre étude. Un tel état de fait trouve son origine dans deux causes : la taille réduite de notre groupe d'une part, deux personnes pour mener de front l'intégralité des actions est certainement trop juste malgré notre investissement ; nos propres obligations scolaires et personnelles d'autre part. « The Voices of Europe » a été et est toujours un projet particulièrement chronophage qui demande une implication sur le long terme et ce quel que soit notre emploi du temps personnel. Le cumul de plusieurs diplômes, des partiels organisés tardivement dans l'année ainsi que des jobs d'été particulièrement prenants sont tant de facteurs qui nous ont empêché de pouvoir mener le projet au niveau que nous aurions voulu.

Cependant, nous en tirons également un riche enseignement dans le sens où nous nous sommes rendues compte que nous nous éparpillons peut-être un peu trop, nous avons souvent dû repenser nos diverses actions et avons dû faire certains choix. En outre, travailler sur ce projet en sus de l'ensemble de nos obligations personnelles nous a demandé rigueur et organisation, qualités que nous apprécions avoir pu mettre en œuvre durant toute la conduite de ce projet.

## Conclusion

Malgré les difficultés précitées rencontrées lors de la réalisation de ce projet, nous avons été agréablement surprises de l'intérêt qui lui a été porté et du nombre de participations obtenues. Nous pensions en effet que l'obstacle principal que nous rencontrerions dans ce projet serait une forme d'indifférence et d'absence d'implication de notre public dans les sondages et les appels à contribution, cependant il n'en fut rien et nous sommes ravies de l'élan que nous avons observé les mois suivant la mise en ligne de notre blog et de notre premier sondage et cela jusqu'à aujourd'hui.

En ce qui concerne, d'un point de vue statistique, le nombre de répondants aux sondages, nous avons réuni au total et tous sondages confondus 211 réponses d'individus aux âges, nationalités et catégories socio-professionnelles différents. Nous estimons ainsi avoir obtenu une certaine diversité dans les profils des participants à ces sondages, bien que nous considérions avoir manqué de participations venant de personnes plus « eurosceptiques », de politiques et des personnes nomades<sup>21</sup> ou n'ayant pas d'accès internet<sup>22</sup>.

Les champs de réponses libres du sondage général ont par ailleurs été massivement remplis et les contributions obtenues par ce biais sont d'une grande qualité et nous ont bel et bien permis d'approfondir notre réflexion ainsi que d'affiner les thèmes abordés et les personnes interviewées. A travers ces participations, de nouvelles idées et des points de vue

---

<sup>21</sup> Voir en ce sens la contribution de M. Grenet, historien, mettant en lumière une exclusion de certaines catégories de personnes, dont les populations nomades, du dialogue sur l'Union européenne.

<sup>22</sup> Dans le contexte épidémiologique actuel, il a effectivement été difficile d'atteindre les plus jeunes (élèves de primaires notamment) et les plus âgés, deux tranches de la population remarquablement absentes en ligne.

contrastés se sont dégagés, ainsi que nous l'espérions sans pour autant oser y croire en nous lançant dans ce projet.

Nous avons également eu la bonne surprise de constater un grand intérêt et un bel enthousiasme pour notre projet à la fois du côté des associations avec lesquelles nous avons interagies ainsi que du côté des universitaires toulousains qui ont répondu à notre invitation pour contribuer à apporter de nouvelles dimensions et regards pluridisciplinaires à notre enquête autour du sentiment européen.

The Voices of Europe a donc été, et est encore, une aventure passionnante que nous avons partagée toutes deux avec l'ensemble des participants au projet quelle que soit la forme de cette participation. Ce projet a, de notre point de vue, été un réel succès et l'engouement autour de celui-ci a largement dépassé nos attentes. Il a ainsi été source de belles réflexions pour toutes les deux au cours de l'année. Nous avons pris grand plaisir à le mener ensemble, nos approches et nos regards se complétant à chaque fois, avec un réel enthousiasme commun et des échanges stimulants avec tous les participants, les associations, les professionnels et les universitaires avec qui nous sommes entrées en contact en menant cette enquête interactive autour du sentiment européen.

L'ensemble de nos travaux et des résultats de l'enquête ne seront peut-être pas encore publiés sur notre blog à l'heure où vous lisez ce rapport mais nous comptons bien continuer à maintenir l'activité du blog et de la page facebook The Voices of Europe et publier les articles d'exploitation des résultats sur la période septembre / octobre 2020.

Nous concluons sur ces données significatives : nous comptabilisons à ce jour, selon les statistiques de notre blog WordPress, 564 vues émanant de 193 visiteurs depuis la France, l'Allemagne, l'Irlande, la Belgique, l'Espagne, Monaco, la Pologne, le Canada, l'Italie, les Etats-Unis, la Réunion, la Roumanie, la Suisse et la République Tchèque<sup>23</sup>. Quel accueil !

## **Remerciements**

Notre immense gratitude revient à Madame Anne CULIOLI non seulement pour son travail formidable ayant permis à notre projet de jouir de la visibilité et de la résonance qu'il a aujourd'hui, mais également pour ses précieux conseils et idées de développement et de valorisation. Nous sommes tout autant reconnaissantes envers Madame Estelle FOHRER-DEDEUWARDER non seulement pour nous avoir guider depuis le début dans la réalisation de notre projet et nous avoir très justement pointé les points qui nous restaient encore à améliorer ; mais également pour sa propre contribution à notre projet. Envers Madame Nathalie DE GROVE – VALDEYRON pour sa contribution personnelle à notre projet en sus de nous avoir offert la possibilité de relayer la newsletter de sa chair Jean Monnet sur notre site et de nous avoir mis en contact avec l'équipe de « UE-Parlons en ». Envers l'équipe dirigeante de Pulse of Europe Toulouse et du Mouvement des Jeunes Européens de la branche nationale et de Toulouse, pour leur motivation et leur participation dans notre projet. Envers Monsieur Yoann

---

<sup>23</sup> Carte répertorient l'origine des visiteurs du blog sur une mappemonde en annexe 7.



CHAUMEIL Monsieur Mathieu GRENET et Madame Viviane X<sup>24</sup>, pour leur contribution personnelle de qualité à notre site internet ainsi que pour leurs encouragements.

Enfin, nous tenions sincèrement à remercier sincèrement l'ensemble des personnes qui ont directement ou indirectement contribué à la réussite de notre projet et sans lesquelles nous n'aurions pas pu le mener là où il en est actuellement.

---

<sup>24</sup> Nom modifié, la personne concernée souhaitant que seul son prénom soit connu.

## Annexes et photos

### - Annexe 1 : recherche d'antériorité pour le choix du nom de domaine.

Exemple d'un nom de domaine réservé (weeuropeans.com) :

 <b>weeuropeans.com</b> 	Réservé
 <b>weeuropeans.net</b> 	Disponible
 <b>weeuropeans.org</b> 	Disponible
 <b>weeuropeans.eu</b> 	Réservé
 <b>weeuropeans.fr</b> 	Disponible
 <b>weeuropeans.be</b> 	Disponible
 <b>weeuropeans.paris</b> 	Disponible

Exemple d'un nom de domaine libre et effectivement retenu (thevoicesofeuropa.com) :

 <b>thevoicesofeuropa.com</b> 	Disponible
 <b>thevoicesofeuropa.net</b> 	Disponible
 <b>thevoicesofeuropa.org</b> 	Disponible
 <b>thevoicesofeuropa.fr</b> 	Disponible

- Annexe 2 : Les logos

Logo n°1



Logo n°2



Logo n°3 (retenu) :



**Logo n°4 :**



- **Annexe 3 : Les modèles de contrats de cession de droit et de diffusion adaptés à notre projet**

**Droit à l'image (aussi traduit en anglais) – dans l'optique de vidéo-conférences enregistrées notamment:**



**The Voices of Europe**  
[https:// thevoicesofeurope.wordpress.com](https://thevoicesofeurope.wordpress.com)  
Mail : [thevoicesofeurope@gmail.com](mailto:thevoicesofeurope@gmail.com)

### **Contrat de cession de droit à l'image**

Entre

The ~~Voices~~ of Europe  
Un projet dirigé par Mesdames Elodie LAURENT et Claire FABRE,  
Etudiantes en droit de l'Ecole européenne de Droit (Université Toulouse 1 Capitole)  
Contact : [thevoicesofeurope@gmail.com](mailto:thevoicesofeurope@gmail.com)

Et

Prénom : .....  
Nom : .....  
Adresse postale : .....  
Téléphone : .....  
E-mail : .....  
~~ci-après~~ dénommé « le(a) Participant(e) »

Le(a) Participant(e) et The ~~Voices~~ of Europe étant ci-après collectivement dénommés « les Parties »  
Il est convenu ce qui suit :

- **Article 1 : objet du contrat**

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le(a) Participant(e) accepte gracieusement de participer au projet et cède à The Voices of Europe le droit d'utiliser son image résultant de photographie(s) et vidéo(s) prise(s) à cette occasion aux lieux et dates ci-dessous, à des fins de communication, de promotion et d'illustration institutionnelles.

Objet du reportage :

Lieu :

Date :

Le(a) Participant(e) autorise The Voices of Europe à fixer son image et à la reproduire et/ou représenter aux fins décrites au premier alinéa.

- **Article 2 : droits cédés**

Par l'effet des présentes, le participant autorise :

– la fixation de son image dans le cadre des photographies ou vidéos prises dans le cadre du projet précité et la reproduction de son image ainsi fixée par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour (graphique, photographique, numérique, analogique, etc.), sur tous supports (imprimables ou numériques) sur

#### **THE VOICES OF EUROPE**

[https:// thevoicesofeurope.wordpress.com](https://thevoicesofeurope.wordpress.com) – [thevoicesofeurope@gmail.com](mailto:thevoicesofeurope@gmail.com) – Page Facebook : [ThevoicesofEurope Project](#)

---

tous formats, pour un nombre illimité d'utilisations, en intégralité ou en partie, ensemble ou séparément, aux fins exclusives de communication de promotion et d'illustration institutionnelles.

– la communication interne et externe de son image ainsi fixée et reproduite, en tout ou en partie, au travers de tous moyens de diffusion, connus ou inconnus à ce jour, et notamment communication par voie électronique, procédé analogique ou numérique, print (impression), quel qu'en soit le format quel qu'en soit le vecteur et l'appareil de réception ou de transmission utilisé.

- **Article 3 : territorialité et durée de la cession**

La présente cession de droits est consentie à titre gracieux :

– pour une exploitation dans le monde entier

– pour une durée indéterminée, cette autorisation pourra être révoquée à tout moment

- **Article 4 : rémunération**

La participation vidéo au projet et la cession de ses droits telle que prévue aux articles 2 et 3 ci-dessus est accordée par le participant à titre gracieux.

- **Article 5 : garanties**

Le(a) Participant(e) ne fait aucune réserve ni restriction sur la(les) photographie(s) et enregistrement vidéos visés à l'article 1 ni sur les droits d'utilisation mentionnés aux articles 2 et 3 du présent contrat.

- **Article 6 : accès et rectification**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le(a) Participant(e) dispose d'un droit d'opposition d'accès, de rectification, de suppression des données qui le concernent et de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort. Il (elle) peut exercer ce droit par mail à l'adresse : [thevoicesofeurope@gmail.com](mailto:thevoicesofeurope@gmail.com).

• **Article 7 : litiges**

Le présent contrat est régi par la loi française. Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre du présent contrat.

Fait à ..... le ..... en deux exemplaires originaux.

Le (a) Participant(e) |

The Voices of Europe  
Représenté par les créatrices du projet, Mesdames  
Elodie LAURENT et Claire FABRE.



**Formulaire d'autorisation de diffusion de contributions écrites au projet:**



**AUTORISATION DE DIFFUSION D'UNE CONTRIBUTION  
ECRITE AU PROJET THE VOICES OF EUROPE**

<https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/>

**■ PARTIE RÉSERVÉE À L'AUTEUR**

NOM : ..... Prénom : .....

Mail : .....

Certifie :

- ne pas diffuser d'éléments qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée ;
- ne pas tenir de propos dégradants ou violents à l'égard de toute personne privée ;
- disposer de tous les droits sur les documents figurant dans cette contribution pour une diffusion dans le respect des droits d'auteurs et droits voisins ;

**■ AUTORISATION DE DIFFUSION**

Agissant en l'absence de toute contrainte et en sachant qu'en dehors de l'obligation de déposer mon travail, je bénéficie de la liberté de permettre ou non sa diffusion.


- J'autorise la diffusion de mon travail en accès libre sur internet sur le site <https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/> et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).
- Je n'autorise pas la diffusion de mon travail en accès libre sur le site <https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/> et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).  
*À défaut d'autorisation, votre document ne sera pas consultable.*

A : .....

Le : .....

Signature :

- **Annexe 4 : Les formulaires d'autorisation de diffusion dûment remplis par nos contributeurs**

 **AUTORISATION DE DIFFUSION D'UNE CONTRIBUTION ECRITE AU PROJET THE VOICES OF EUROPE**

<https://thevoicesofeurope.wordpress.com/>

**■ PARTIE RÉSERVÉE À L'AUTEUR**

NOM : DE GROVE VALDEYRON,..... Prénom : Nathalie,.....

Mail : [nathalie.valdeyron@ec.europa.eu](mailto:nathalie.valdeyron@ec.europa.eu),.....

Certifie :

- ne pas diffuser d'éléments qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée ;
- ne pas tenir de propos dégradants ou violents à l'égard de toute personne privée ;
- disposer de tous les droits sur les documents figurant dans cette contribution pour une diffusion dans le respect des droits d'auteurs et droits voisins ;


**■ AUTORISATION DE DIFFUSION**

Agissant en l'absence de toute contrainte et en sachant qu'en dehors de l'obligation de déposer mon travail, je bénéficie de la liberté de permettre ou non sa diffusion.

J'autorise la diffusion de mon travail en accès libre sur Internet sur le site <https://thevoicesofeurope.wordpress.com> et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).

Je n'autorise pas la diffusion de mon travail en accès libre sur le site <https://thevoicesofeurope.wordpress.com> et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).  
À défaut d'autorisation, votre document ne sera pas consultable.

À : PECHBUSQUE,..... Le : 05/06/2020,.....

 Signature : nathalie De Grove-Valdeyron

**AUTORISATION DE DIFFUSION D'UNE CONTRIBUTION  
ECRITE AU PROJET THE VOICES OF EUROPE**

<https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/>

■ **PARTIE RÉSERVÉE À L'AUTEUR**

NOM : CHAUMEIL \_\_\_\_\_ Prénom : YOANN \_\_\_\_\_

Mail : chaumeil.yoann@laposte.net \_\_\_\_\_

Certifie :

- ne pas diffuser d'éléments qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée ;
- ne pas tenir de propos dégradants ou violents à l'égard de toute personne privée ;
- disposer de tous les droits sur les documents figurant dans cette contribution pour une diffusion dans le respect des droits d'auteurs et droits voisins ;

■ **AUTORISATION DE DIFFUSION**

Agissant en l'absence de toute contrainte et en sachant qu'en dehors de l'obligation de déposer mon travail,  
je bénéficie de la liberté de permettre ou non sa diffusion.

J'autorise la diffusion de mon travail en accès libre sur Internet sur le site [https://thevoicesofeuropa.wordpress.com](https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/) et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).

Je n'autorise pas la diffusion de mon travail en accès libre sur le site [https://thevoicesofeuropa.wordpress.com](https://thevoicesofeuropa.wordpress.com/) et les réseaux sociaux associés (page Facebook,

À : Toulouse \_\_\_\_\_  
Signature :

Le : 8/8/2020 \_\_\_\_\_







## AUTORISATION DE DIFFUSION D'UNE CONTRIBUTION ECRITE AU PROJET THE VOICES OF EUROPE

<https://thevoicesofeurope.wordpress.com/>

### ■ PARTIE RÉSERVÉE À L'AUTEUR

NOM : GRENET Prénom : Mathieu

Mail : [mathieu.grenet@univ-afc.fr](mailto:mathieu.grenet@univ-afc.fr)

Certifie :

- ne pas diffuser d'éléments qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée ;
- ne pas tenir de propos dégradants ou violents à l'égard de toute personne privée ;
- disposer de tous les droits sur les documents figurant dans cette contribution pour une diffusion dans le respect des droits d'auteurs et droits voisins ;

### ■ AUTORISATION DE DIFFUSION

Agissant en l'absence de toute contrainte et en sachant qu'en dehors de l'obligation de déposer mon travail, je bénéficie de la liberté de permettre ou non sa diffusion.

J'autorise la diffusion de mon travail en accès libre sur Internet sur le site <https://thevoicesofeurope.wordpress.com> et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).

Je n'autorise pas la diffusion de mon travail en accès libre sur le site <https://thevoicesofeurope.wordpress.com> et les réseaux sociaux associés (page Facebook, Twitter).

*À défaut d'autorisation, votre document ne sera pas consultable.*

À : Albi...

Le : 20/08/2020

Signature :

## - Annexe 5 : Les questions du sondage général

### Le sentiment européen, parlons-en !

"Unis dans la diversité", telle est la devise de l'Union européenne. Mais unis par quoi ? Par une simple histoire et quelques valeurs communes ? Ou par un lien plus puissant, ce sentiment qui nous fait dire, qu'aujourd'hui, nous sommes Européens.

En tant qu'étudiantes versées dans le droit européen, et profondément attachées à notre Union, la réponse nous semble évidente. Cependant, face à un désamour grandissant dont nous avons été témoins, nous nous sommes questionnées : les Européens se sentent-ils Européens ?

Ce questionnement est devenu le sujet d'étude de notre projet, The Voices of Europe ("les voix de l'Europe") qui souhaite circonscrire le sentiment européen à l'aune de divers sujets d'actualité.

Pour ceci, nous avons besoin de vous ! Vous, vous sentez-vous Européen ? Que votre réponse soit positive ou négative, dites-nous vite pourquoi ? Nous vous serons infiniment reconnaissantes de prendre quelques instants pour répondre à notre sondage qui constituera le point de départ de notre étude ainsi que de l'ensemble de nos questionnements futurs : vos réponses, dont nous garantissons l'anonymat, nous seront précieuses !

Vous sentez-vous européen ?

- Oui
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Non

Si oui / plutôt oui, pourquoi ?

- Sentiment de partager les mêmes valeurs, histoire, culture
- La monnaie unique
- La facilité de circulation dans l'Union Européenne
- La géographie
- Les élections directes du Parlement européen
- La vision extérieure sur l'unité européenne
- Other: \_\_\_\_\_

A votre avis, quels facteurs ont pu / pourraient le renforcer ?

- Un renforcement des pouvoirs du Parlement européen
- La mise en place d'enseignements "européens" dans les programmes scolaires (histoire, fonctionnement etc.)
- Le développement de la démocratie participative au niveau européen (droit de pétition etc.)
- L'approfondissement de l'Union européenne (plus grande intégration des pays, plus de politiques communes etc.)
- Other: .....

A votre avis, quels facteurs ont pu / pourraient l'affaiblir ?

- Le manque de solidarité entre les citoyens / les Etats-Membres
- L'éloignement du pouvoir de décision
- Les élargissements successifs (l'inclusion de nouveaux pays dans l'Union européenne)
- Sa communication
- Other: .....

Pensez-vous que l'existence d'un sentiment européen soit nécessaire à la poursuite du projet européen?

.....

- **Annexe 6 : Les résultats du sondage « La jeunesse et l'Europe » (20 répondants)**



Es-tu prêt à en apprendre plus sur l'Union européenne et à répondre à quelques questions ?

**C'est parti !** appuyez sur Enter ↵


## La jeunesse et l'Europe

20 réponses



As-tu déjà vu ce drapeau ? Sais-tu ce qu'il représente ?


20 sur 20 personnes ont répondu à cette question

 Hide question

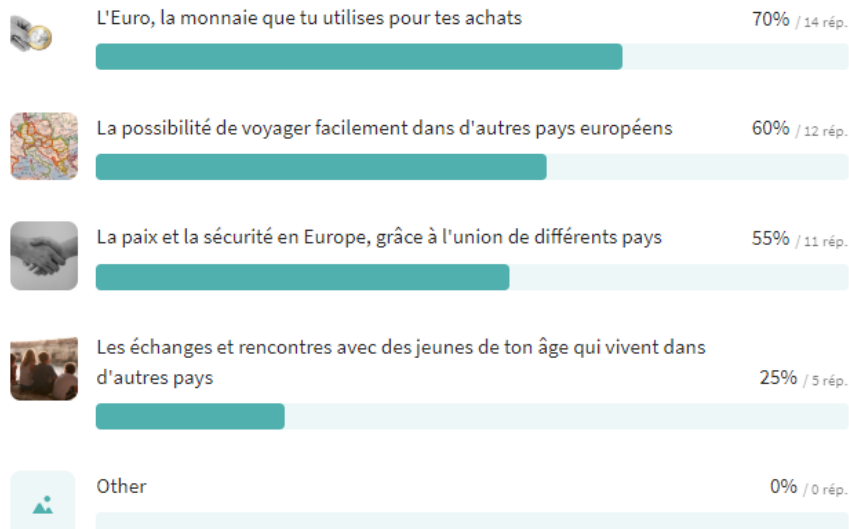


Powered by Typeform

Question 1 : Parmi les images et exemples proposés ci-dessous, **lesquels sont les plus importants et les plus présents** dans ton quotidien ? Clique sur les images pour répondre :

 Hide question

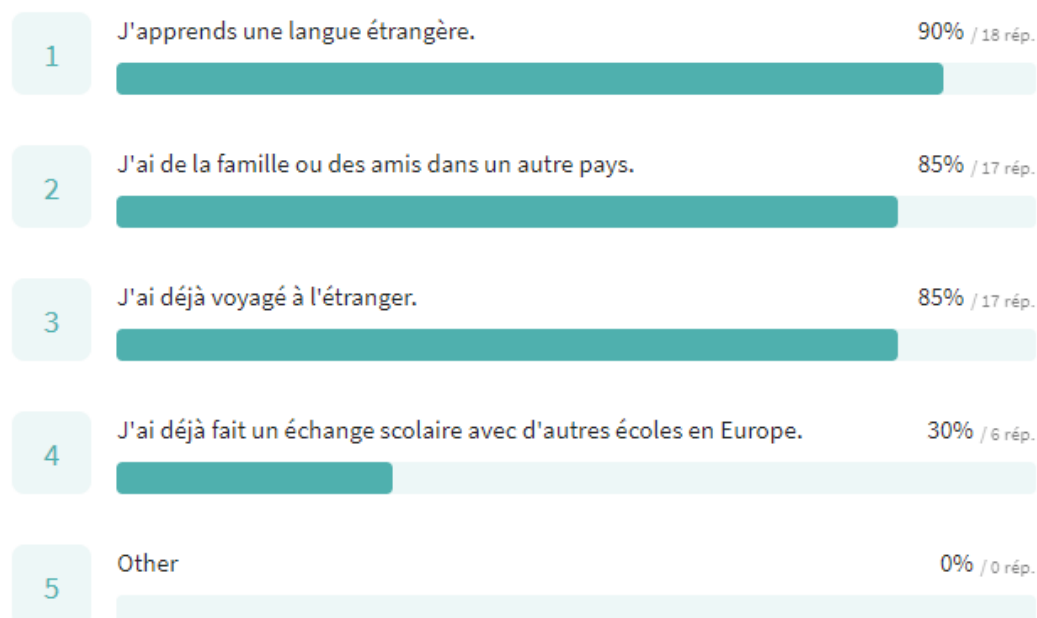
20 sur 20 personnes ont répondu à cette question



Powered by Typeform

Question 2 : Clique sur la réponse si tu l'as déjà fait.

20 sur 20 personnes ont répondu à cette question



### Question 3 : Te sens-tu différent des autres pays de l'Europe pour ces raisons ? Clique sur l'image correspondante si c'est le cas.

20 sur 20 personnes ont répondu à cette question



Oui, parce que nous ne parlons pas les mêmes langues.

70% / 14 rép.



Oui, parce que nous n'avons pas les mêmes traditions. (Par exemple en Ecosse, vous trouverez parmi les tenues traditionnelles le kilt. Le kilt, comme tu peux le voir sur la photo, ressemble à une jupe mais il était pourtant bien porté par des hommes!)

40% / 8 rép.



Oui, parce que nous ne mangeons pas la même nourriture et n'avons pas les mêmes spécialités. (Pour les curieux et les gourmands : le plat sur la photo est un goulash, une spécialité culinaire hongroise à base de viande de bœuf et de paprika.)

35% / 7 rép.



Oui, parce que nous ne vivons pas dans les mêmes environnements et ne partageons pas les mêmes paysages.

15% / 3 rép.



### L'Euro, la monnaie dont nous t'avons parlé tout à l'heure, est présente dans plusieurs pays européens. Le savais-tu ?

20 sur 20 personnes ont répondu à cette question

1

Yes

100% / 20 rép.

2

No

0% / 0 rép.

## Annexe 7 (annexe de la conclusion): Mappemonde répertoriant l'origine des visiteurs du blog The Voices of Europe

Stats : 2020

